



Synthèse des observations de mammifères marins à Saint Pierre et Miquelon pour la mise en place d'un Observatoire



Aout 2009

RAPPORTEUR : Jean Zellhuber

COORDINATEUR SPM FRAG'ILES : JOËL DETCHEVERRY

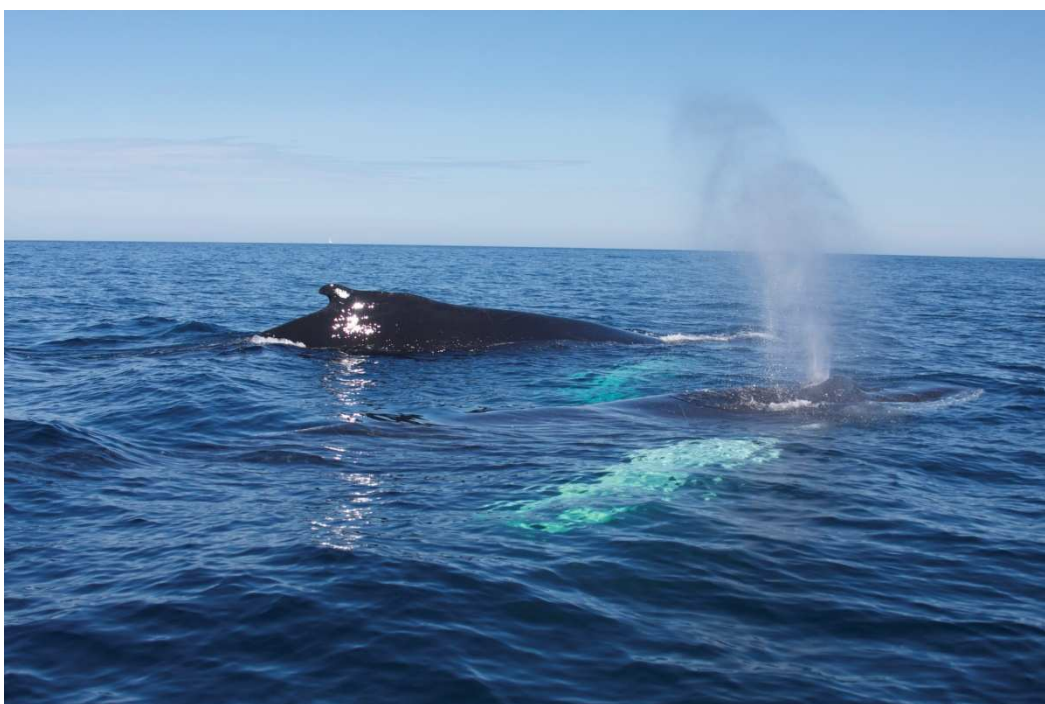
Sommaire

Présentation	3
1 Mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon.....	4
1.1 Mysticètes ou baleine à fanons.....	5
1.2 Odontocètes ou baleines à dents.....	8
1.3 Pinnipèdes	15
2 Travail réalisé sur l'archipel depuis les années 80.	18
2.1 Etat des lieux	18
2.2 Recensement des baleines à bosse sur l'archipel	18
2.3 Données hors archipel.....	21
3 L'observatoire des mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon	21
3.1 Présentation d'un statut officiel.....	21
3.2 Participation à un réseau et structuration des données.....	22
3.2.1 Situation de la population de baleines à bosse sur la façade nord ouest de l'océan atlantique	22
3.2.2 Membres du réseau	23
4 Titre de reconnaissance et outil de travail	24
4.1 Biopsies (prélèvements de chair et de graisse).....	24
4.2 Installations d'un hydrophone	24
4.3 Comptage aérien	25
4.3.1 Résultats du comptage aérien réalisé par Jack Lawson en 2007	25
4.3.2 Présence de la tortue Luth dans les eaux de l'archipel	26
4.4 Sauvetage de baleines.....	26
Conclusion	27
Bibliographie.....	28
Annexes	29

Présentation

Depuis plusieurs années, des passionnés de la nature suivent l'activité des baleines et autres mammifères marins de passage autour de l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon. Ces passionnés, pour la plupart natifs de l'archipel, essaient tant bien que mal d'échanger, stocker et analyser un grand nombre de données sur le comportement de ces cétacés afin de toujours mieux comprendre le mode de fonctionnement de la vie qui nous entoure. Ici, à Saint-Pierre et Miquelon, la vie sous-marine a toujours eu un rôle majeur dans la vie des habitants. C'est pourquoi la mise en place d'un observatoire océanographique sur l'archipel serait pour ces volontaires et membres de l'association Frag'îles un aboutissement du travail effectué ainsi que le meilleur moyen de partager leurs connaissances. L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon de par sa position dans l'océan atlantique nord ouest est pour la France le lieu unique d'une telle biodiversité et la mise en place d'un observatoire sera le meilleur moyen de la faire connaître.

Après avoir réalisé un inventaire des mammifères marins de l'archipel, nous nous intéresserons au travail réalisé par les observateurs et les membres de l'association « Frag'îles ». Enfin, nous aborderons les différents projets en vue de l'élaboration d'un observatoire des mammifères marins à Saint-Pierre et Miquelon.



Joël Detcheverry le 10 Juillet 2009

1 Mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon

Saint-Pierre et Miquelon jouit d'une diversité exceptionnelle en terme de mammifères marins. Au total, 17 espèces sont recensées sur l'archipel. Les mammifères présentés ci-dessous ont tous été observés au moins une fois dans les eaux de l'archipel. Certains comme la baleine à bosse, le petit rorqual ou le dauphin à flancs blancs pour ne citer qu'eux sont assez fréquents, alors que d'autres comme la baleine bleue ou le rorqual boréal sont plus difficilement observables. L'ensemble du recensement réalisé par Roger Etcheberry ainsi que par de nombreux observateurs a commencé dans les années 80 et se poursuit toujours aujourd'hui avec de plus en plus de données récoltées. Mr Etcheberry met à jour chaque année une base de données, qu'il a lui-même élaboré, sur les baleines à bosse et tient à jour les observations de tous les autres mammifères marins. Ceux-ci peuvent se classer en deux ordres, les cétacés et les pinnipèdes. Il faut signaler que les pinnipèdes peuvent être également classés comme carnivores. Les premiers se divisent par la suite eux-mêmes en sous-ordres : les baleines à fanons ou mysticètes et les baleines à dents ou odontocètes. Voici un récapitulatif de ces différentes espèces. Nous indiquerons également leur statut IUCN (annexe C) (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), organisme répertoriant les espèces animales et végétales en danger sur la planète.

Tableau 1: Inventaire des mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon (source : R.Etcheberry)

Mysticètes ou baleines à fanons	
Petit Rorqual	(<i>Balaenoptera acutorostrata</i>)
Rorqual commun	(<i>Balaenoptera physalus</i>)
Baleine bleue	(<i>Balaenoptera musculus</i>)
Baleine à bosse	(<i>Megaptera novaeangliae</i>)
Baleine franche	(<i>Eubalaena glacialis</i>)
Rorqual boreal	(<i>Balanaenoptera borealis</i>)
Odontocètes ou baleines à dents	
Cachalot	(<i>Physeter macrocephalus</i>)
Belouga	(<i>Delphinapterus leucas</i>)
Globicephale noir	(<i>Globicephala melas</i>)
Orque épaulard	(<i>Orcinus orca</i>)
Marsouin	(<i>Phocoena phocoena</i>)
Lagenorhynque (dauphin) à bec blanc	(<i>Lagenorhynchus albirostris</i>)
Lagenorhynque (dauphin) à flancs blancs	(<i>Lagenorhynchus acutus</i>)
Dauphin bleu et blanc	(<i>Stenella caeruleoalba</i>)
Dauphin commun	(<i>Delphinus delphis</i>)
Cachalot pygmée	(<i>Kogia breviceps</i>)
Pinnipèdes	
Phoque gris	(<i>Halichoerus grypus</i>)
Phoque veau-marin	(<i>Phoca vitulina</i>)
Phoque du Groenland	(<i>Phoca groenlandica</i>)
Phoque à capuchon	(<i>Cystophora cristata</i>)

Les mysticètes et les odontocètes représentent des sous-ordres appartenant à la classe des mammifères et à l'ordre des cétacés.

1.1 Mysticètes ou baleine à fanons

✓ **Petit Rorqual, *Balaenoptera acutorostrata***

Taille : Moins de 10 mètres, la plus petite des baleines à fanons.

Date d'observation : Commun du printemps à l'automne (extrêmes : 23 avril 1996 et 6 décembre 1997)

Recensement : Très commun.

Caractéristiques : Le petit rorqual est un genre de baleine solitaire. Son souffle est difficile à apercevoir et son aileron dorsal est plutôt grand et courbé. On peut remarquer la présence d'une bande blanche sur ses nageoires pectorales fines et longues. Sa tête est étroite et pointue, ses fanons couleur crème et d'environ 30 cm et il possède 60 à 88 sillons sur la gorge. Le petit rorqual présente la particularité de ne pas montrer sa queue en plongeant.

Statut de conservation IUCN : Quasi-menacé.



Source : Joël Detcheverry 24/05/09 à gauche et 12/07/08 à droite

✓ **Rorqual commun, *Balaenoptera physalus***

Taille : 20 mètres, la deuxième plus grosse baleine.

Date d'observation : Commun du printemps à l'automne (extrêmes : 27 mars 1998 et 30 novembre 1992)

Recensement : Très commun.

Caractéristiques : Le rorqual commun s'observe le plus souvent en solitaire. Son souffle a une taille d'environ 5 mètres de hauteur et possède un dos bleu-gris foncé non tacheté. Le côté droit de sa mâchoire est blanc-jaunâtre et ses fanons d'environ 90 cm de long sont jaunâtres sur la droite et noirs sur la gauche. On compte chez le rorqual commun de 56 à 100 sillons. Il ne montre pas systématiquement sa queue en plongeant.

Statut de conservation IUCN : En danger.



Source : inconnue le 09/03/09 à gauche et J. Detchevery le 06/07/09 à droite

✓ **Rorqual boreal, *Balaenoptera borealis***

Taille : Jusqu'à 16 mètres.

Date d'observation : Le 19 juin 2008, le 14 juin 2009 et une observation il y a environ 8 ans.

Recensement : Peu commun.

Caractéristique : Le rorqual boréal est un animal plutôt solitaire. Il se reconnaît à sa grande et fine nageoire dorsale et sa petite queue par rapport à son corps. Son souffle est plus petit que celui de la baleine bleue et le rorqual commun. Ses fanons sont très fins et atteignent jusqu'à 80cm de long. Il possède de 30 à 60 sillons sur la gorge et ses deux mandibules sont noires. Ses nageoires pectorales ainsi que sa queue foncées sur le dessous peuvent également être un signe de reconnaissance. Le rorqual boréal a la particularité de sortir ses évents et sa dorsale en même temps sans montrer sa queue en sondant.

Statut de conservation IUCN : En danger.



Source : J. Detchevery le 14/06/09

✓ **Baleine bleue, *Balaenoptera musculus***

Taille : 30 mètres, le plus gros mammifère au monde.

Date d'observation : Une seule observation par Grégory Ziebac au large de Saint-Pierre le 28 août 2000, un signalement de trois baleines le lendemain par Patrick Boez.

Recensement : Peu commune (1 seule observation dans les eaux de l'archipel).

Caractéristiques : La baleine bleue vit seule ou avec un autre individu. Si elle est observée avec d'autres congénères, c'est que la nourriture est abondante. Elle a une couleur tachetée grise et bleue et possède le plus gros souffle de toutes les baleines pouvant aller de 9 à 12 mètres de hauteur. Sa nageoire dorsale est plutôt petite, située au 3/4 du corps arrière et peu visible lors de sa remontée à la surface. Elle possède une énorme mâchoire, des fanons noirs au nombre d'environ 300 pouvant mesurer jusqu'à 1 mètre, de 60 à 88 sillons. La baleine bleue présente la particularité de montrer sa queue en plongeant.

Statut de conservation IUCN : En danger.



Source : Internet

✓ **Baleine à bosse**, *Megaptera novaeangliae*

Taille : 12 à 14 mètres.

Date d'observation : Commune du printemps à l'automne (extrêmes 25 mars 1992 et 26 novembre 1992)

Caractéristiques : La baleine à bosse est une des baleines les plus observées dans les eaux de l'archipel. Elle se déplace assez souvent en groupes. Les populations de l'atlantique nord ouest se sont de passage aux Bermudes, se reproduisent dans les Antilles et viennent se nourrir du printemps à l'automne dans des eaux plus froides au nord (Saint-Pierre et Miquelon, Labrador, Terre Neuve, golfe du St. Laurent et l'ouest du Groenland). Elles sont estimées à environ 11000 individus. Son nom provient de la bosse que l'on peut apercevoir au niveau de sa nageoire dorsale, ses nageoires pectorales sont très longues et fines (environ 1/3 du corps de l'animal). On remarque également la présence de tubercules sur sa tête, ses sillons, entre 60 et 90, sont très prononcés et ses fanons noirs atteignent jusqu'à 90 cm de long. La baleine à bosse possède un souffle plutôt épais et montre le plus souvent sa queue en plongeant.

Recensement : (voir 2.2)

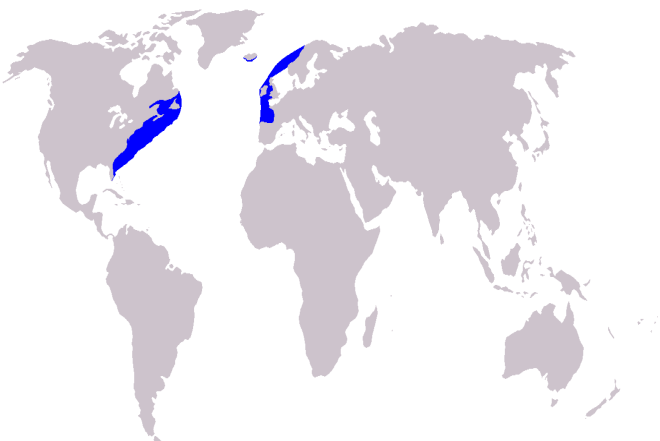
Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : J. Detcheverry le 06/07/08 à gauche et le 08/07/08 à droite.

✓ **Baleine franche de l'Atlantique nord, *Eubalaena glacialis***

Pouvant mesurer jusqu'à 17 mètres, la baleine franche de l'atlantique nord est considéré en voie d'extinction, sa population est estimée entre 300 et 350 individus. Elle a été longtemps chassée surtout sur les côtes basques presque jusqu'à son extinction. Pas encore observée par les photographes de l'archipel elle est supposée fréquenter une zone de la Floride à Terre Neuve.



Source : internet

La baleine franche se distingue facilement grâce à son excroissance calleuse sur la tête. Elle ne possède pas de nageoire dorsale et a des nageoires pectorales en forme de spatules.

Statut de conservation IUCN : En danger.

1.2 Odontocètes ou baleines à dents

Pour la dentition des odontocètes, nous utiliserons la formule dentaire suivante :

80-100 : cela indique de 80 à 120 dents de chaque côté de la mâchoire.

0/36-50: ici, aucune dent sur la mâchoire supérieure et de 36 à 50 dents sur la mâchoire du bas.

✓ **Cachalot, *Physeter macrocephalus***

Taille : 12 à 17 mètres.

Date des observations : 5 juin 1980 à l'île aux vainqueurs, 4 juillet 1996 sur la côte ouest de Miquelon, le 9 juin 1999 sur l'Isthme reliant Miquelon à Langlade, le 10 avril 2000 côte Nord-ouest de Langlade et le 2 septembre 2000 sur la côte est de Miquelon près du village.

Recensement : 5 individus morts et un vivant entre 1980 et aujourd'hui.

Caractéristiques : Il est important de noter que toutes ces observations sont celles d'individus mâles échoués à l'exception d'un individu observé à l'entrée du port de Saint-Pierre en 2007 par Mr. Vogenstahl. Son évent se situe sur le côté gauche de la tête et son front est très prononcé. On peut apercevoir une longue série de petites dorsales sur le bas du dos. La queue du cachalot est foncée des deux côtés et hors de l'eau lorsqu'il plonge.

Dentition : Seulement les baleines de plus de 10 mètres ont des dents : 0/18-25.

Statut de conservation IUCN : Vulnérable.



Source : Internet à gauche et Thierry Vogenstahl à droite en 2007

✓ **Belouga, *Delphinapterus leucas***

Taille : Jusqu'à 5 mètres.

Date de l'observation : Un individu retrouvé mort à l'anse à Marcadet à Saint-Pierre dans les années 80.

Recensement : 1 seul accidentel en 1980.

Caractéristiques : Le jeune est gris et l'adulte blanc. Il n'a pas de nageoire dorsale et possède une tête bulbeuse. Le bélouga est la seule baleine pouvant tourner la tête.

Dentition : 20

Statut de conservation IUCN : Vulnérable.



Source : internet

✓ **Orque épaulard, *Orcinus Orca***

Taille : Le male peut atteindre de 9 à 10 mètres et la femelle environ 5 à 6 mètres.

Date des observations : 2 individus observés près des falaises du Cap de Miquelon le 21 avril 1986, 9 observations entre avril 1990 et juillet 1999, dont une le 6 juillet 1995, une quinzaine d'individus début juillet 2003, d'autres le 30 avril 2006 puis 4 le 13 mai 2007.

Recensement : Une vingtaine entre 1986 et aujourd'hui.

Caractéristiques : L'orque est facilement reconnaissable à sa coloration blanche et noire. Il possède une grande nageoire dorsale triangulaire, celle du male peut atteindre 2 mètres. Il a la tête ronde et une petite bouche. Ses nageoires pectorales sont larges et ovales. L'orque épaulard est un animal qui vit en groupes. Il est également connu pour son nom anglais (Killer Whale=baleine tueuse), en effet c'est très fréquemment que l'on peut apercevoir des morsures d'orques sur la queue des autres baleines.

Dentition : 10-11

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : J. Detcherry le 13/05/07

✓ **Dauphin à bec blanc, *Lagenorhynchus albirostris***

Taille : Jusqu'à trois mètres.

Date des observations : 2 individus échoués en mai 1983, 6 autres échouages non datés, un individu échoué puis remis à l'eau en janvier 1999 ainsi qu'un individu retrouvé échoué sur l'Isthme en décembre 2000, commun le reste du temps.

Recensement : Très commun.

Caractéristiques : Le dauphin à bec blanc possède une nageoire dorsale assez grande noire et assez courbée. Il se reconnaît à sa bande blanche sur le côté ainsi que sur son ventre mais également à l'arrière de la nageoire dorsale. Ses nageoires pectorales et sa queue sont noires.

Dentition : 44-56

Statut de conservation IUCN : Légère préoccupation.



Source : J. Detcheverry le 20/06/07 à gauche et le 16/06/09 à droite

✓ **Dauphin à flancs blancs, *Lagenorhynchus acutus***

Taille : Jusqu'à 2.5 mètres.

Date des observations : Un individu échoué en 1981 à la Pointe-Blanche de Saint-Pierre, un grand groupe observé au nord est de Miquelon en septembre 1985, un individu blessé dans le port de Saint-Pierre en juillet 1985 et 5 individus échoués dans la lagune du Grand Barachois puis remis à l'eau en 1983, commun le reste du temps.

Recensement : Commun.

Caractéristiques : Le dauphin à flancs blancs possède une petite bouche, sa mâchoire supérieure est noire et l'inférieure est blanche. Sa nageoire dorsale est grande et noire et on retrouve des taches blanches et couleur moutarde derrière elle. Ses nageoires pectorales sont en forme de faucilles, pointues et très foncées. Ce dauphin est souvent aperçu en présence d'autres espèces de dauphins ou baleines.

Dentition : 60-80

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : J. Detcheverry le 14/06/09

✓ **Globicéphale, *Globicephala melas***

Taille : Jusqu'à 6 mètres

Date d'observation : Le 22 juin 2001, le 20 juin 2005 et le 21 juin 2007

Recensement : Peu commun

Caractéristiques : Le globicéphale se reconnaît à sa tête ronde et bulbeuse et à son bec assez court. Il possède des nageoires pectorales longues fines fuselées et noires et sa nageoire dorsale est épaisse et positionnée à l'avant du milieu du dos. Avec de la chance, on peut lui apercevoir une rayure grise sur le ventre. On l'observe le plus souvent en groupe chassant le calamar.

Dentition : 16-24

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : J. Detchevery le 21/06/07 à gauche et le 20/06/05 à droite

✓ **Marsouin, *Phocoena phocoena***

Taille : Jusqu'à 1.7 mètres.

Date des observations : Deux échouages en août 1985 et 1986.

Caractéristiques : Observé seul ou en groupe de 5 maximum il possède une fine nageoire dorsale triangulaire et une tête ronde. Son dos est plutôt de couleur noire alors que son ventre est plutôt blanc.

Dentition : 20-29

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : internet

✓ **Dauphin commun, *Delphinus delphis***

Taille : Jusqu'à 2.4 mètres

Recensement : Rare mais de plus en plus d'individus observés en automne.

Tableau 2 : Dates d'observation du dauphin commun (source : R.Etcheberry)

Dates d'observation	Localisation
06/09/1992	En mer, un grand groupe au niveau du Colombier, Saint-Pierre
20/10/1994	En mer, plusieurs centaines au large des rochers de Miquelon
21/10/1994	En mer, plusieurs centaines au large des rochers de Miquelon
08/02/1995	Echoué à l'anse à Ravenel
11/09/1995	Echoué à Langlade
16/09/1995	Echoué à Langlade près de la Point-Plate
30/10/2001	Echoué puis remis à l'eau sur l'isthme

Caractéristiques : Le dauphin commun voyage le plus souvent en groupes. On le reconnaît à sa couleur jaune/ocre sur les côtés, à son long bec pointu, à ses yeux noirs tachetés et à des nageoires fines et noires et aussi à pointe noire dirigée vers le bas, juste sous la nageoire dorsale. Sa distribution dans l'ouest Atlantique va du golfe du Mexique à Terre-Neuve.

Dentition : 80-120

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : Vogenstahl le 21/08/2005

✓ **Dauphin bleu et blanc, *Stenella caeruleoalba***

Taille : Jusqu'à 2.6 mètres.

Date d'observation : Un seul échoué sur l'isthme fin novembre/début décembre 1991.

Recensement : Très rare au niveau de l'archipel, il existe quelques mentions seulement, pour le Cap Breton, La Nouvelle Écosse, l'île des Sables, le Banc de St-Pierre et la Baie de Plaisance à Terre-Neuve.

Caractéristiques : Observés en général en groupes d'une vingtaine d'individus, on le reconnaît aux couleurs grises, blanches et bleues sur ses flancs et un dos plutôt foncé avec une nageoire dorsale en forme de faucille.

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : Internet

✓ **Cachalot pygmée, *Kogia breviceps***

Taille : De 2 à 3.5 mètres.

Date d'observation : Une seule observation le 8 octobre 1989 à Miquelon.

Recensement : Rare.

Caractéristiques : Le plus souvent observé en groupes, le cachalot pygmé n'a été recensé qu'une seule fois « mort » dans les eaux de l'archipel et reste un mammifère très difficilement observable. Il se reconnaît notamment à sa forte ressemblance avec le requin, sa nageoire dorsale petite et courbée et ses nageoires pectorales sont plutôt petites. Enfin, il possède 10 à 16 dents pointues et courbées sur sa mâchoire du bas.

Dentition : 20-32 par demi-mâchoire du bas.

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : Internet

Il est intéressant de noter que d'autres mammifères marins sont supposés fréquenter les eaux de l'archipel, mais ceux-ci sont plus difficilement observables de par leur milieu de vie ou leur faible abondance. C'est le cas pour ces deux genres différents :



L'Hyperoodon arctique, *Hyperoodon ampullatus*

Baleine à bec, *Ziphiidae*

Sources : Internet

1.3 Pinnipèdes

Les phoques sont des mammifères appartenant à l'ordre des pinnipèdes et au sous-ordre des caniformia.

✓ **Phoque gris, *Halichoerus grypus***

Taille : Le phoque gris mâle peut atteindre une longueur de 3 mètres et un poids de 330 kg et 2 mètres et 190 kg pour la femelle.

Dates d'observation : De mi-mai à mi-novembre avec un pic en automne.

Recensement : Très commun, jusqu'à environ 1000 individus selon les années.

Caractéristiques : Le phoque gris se reproduit de janvier à février et vient donc sur l'archipel seulement pour se nourrir. Il possède des pattes larges, courtes et épaisses. On remarque également un dimorphisme sexuel avec des couleurs foncées et tâches claires chez le mâle alors que la femelle est plutôt claire avec des tâches foncées. Il se reproduit probablement occasionnellement dans l'archipel. Un jeune a été photographié sur le rivage du Grand Barachois le 17 février 2006.

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : J. Detchevery le 25/05/09

✓ **Phoque veau-marin ou phoque commun, *Phoca vitulina***

Taille : Le phoque veau-marin peut atteindre une longueur de 1m80 avec un poids de 60 à 120 kg.

Dates d'observation et recensement: Présents toutes l'année, environ 500 l'été et une centaine l'hiver.

Caractéristiques : Le phoque commun peut se reproduire au printemps et en automne. Au niveau de l'archipel, le Grand Barachois constitue une zone importante d'accouplement, la seule dans les eaux de Terre Neuve. Il possède un pelage allant du gris au brun-clair, plus ou moins tacheté. Il a une tête arrondie avec un net décrochement entre le front et le museau, et des narines en forme de V.

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : Morgane Detcheverry le 10/07/09 ; on aperçoit sur la photo de droite le contraste entre le phoque gris au premier plan et le phoque commun dans le fond beaucoup plus petit.

✓ **Phoque du Groenland, *Pagophilus groenlandicus***

Taille : Le phoque du Groenland peut atteindre une longueur de 1,80 à 2,20m pour 160 à 180 kg.

Dates d'observation et recensement: Un individu le 10 juin 1992 à Langlade, un durant l'hiver 1994, puis de récentes observations le 14 juin 2009 avec de grands groupes observés au large du Colombier (entre 100 et 200).

Caractéristiques : Le phoque du Groenland est très connu pour son pelage blanc immaculé lorsqu'il est jeune. Adulte, son corps est blanchâtre, sa tête foncée et il porte une marque sombre en forme de crochet sur le dos. Le pelage de la femelle est quant à lui moucheté de taches foncées et claires. Ils mettent bas en hiver sur la banquise plus au nord après s'être nourri dès février dans des eaux plus chaudes plus au sud. Le phoque du Groenland a également fait l'objet d'une chasse intense jusqu'en 1983 depuis la mise en place d'une directive européenne contre l'importation de ses peaux.

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : J. Detcheverry le 14/06/09



R. Etcheverry le 10/06/92

✓ **Phoque à capuchon**, *Cystophora cristata*

Taille : Le phoque à capuchon mâle peut atteindre 2,6 mètres de long pour un poids de 400 kg alors que les femelles mesurent environ 2 mètres et pèsent rarement plus que 300 kg.

Dates d'observation et recensement: Individus solitaires en 1997 durant l'hiver, le 11 octobre 2001 et le 31 décembre 2002 dans le Grand Barachois et le 1 octobre 2004 dans le port de Miquelon.

Caractéristiques : Le phoque à capuchon est de couleur argentée avec des taches noires réparties de manière irrégulière. Sa tête est plus sombre que le reste du corps et ne comporte pas de taches. On peut distinguer quatre zones de reproduction : le Golfe du Saint-Laurent, la côte est de Terre-Neuve, le Déroit de Davies et la banquise à l'ouest de l'île Jan Mayen. Les phoques à capuchon se reproduisent au printemps et se dispersent pour se nourrir le reste de l'année. On peut noter qu'ils se réunissent également au niveau de la banquise pour muer en automne.

Statut de conservation IUCN : Préoccupation mineure.



Source : R. Lafourcade le 01/11/04

2 Travail réalisé sur l'archipel depuis les années 80.

2.1 Etat des lieux

A la fin de l'année 2008 et depuis 1983, grâce à la collaboration des photographes (42 au total voir annexe A) et au labeur de Roger Etcheberry, environ 210 individus de baleines à bosse ont pu être identifiés dans les eaux de l'archipel.

Ce dernier a élaboré un système de reconnaissance des queues (voir tableau 2) concernant les baleines à bosse en les classant selon leur couleur. Il est important de noter qu'une queue de baleine peut appartenir à plusieurs classes, l'intérêt de ce classement étant de retrouver le plus rapidement des ressemblances afin de les identifier. C'est pour cela que les chiffres de ce tableau ne correspondent pas aux 213 individus recensés sur l'archipel.

Tableau 3: Modèle de classification et reconnaissance des queues de baleines à bosse (source : R.Etcheberry)

CLASSES		STATS
A	Dominance blanche, centre noir	133
B	Dominance blanche à pourtour noir	41
C	Dominance blanche, noir s'étendant plus vers le haut	194
D	Bariolées	12
E	Dominance blanche, noir s'étendant en X à partir du milieu	40
F	Dominance blanche, noir s'étendant plus vers le bas	98
G	Dominance noire à totalement noire	76
H	Presque totalement blanche	2
I	Dominance noire, extrémités plus claires	130
J	Divers, inclassables, non tranchées	28

En effet, il est important de signaler que l'une des espèces de baleines les plus fréquentes dans les eaux de l'archipel, après le petit rorqual, est sans doute la baleine à bosse. Du moins, c'est l'espèce qui présente le plus de qualités sociables permettant de l'approcher facilement. Elle possède également l'avantage de montrer clairement la queue avant de plonger ce qui facilite donc la reconnaissance.

2.2 Recensement des baleines à bosse sur l'archipel

Sur le tableau suivant (tableau 1) nous pouvons suivre, dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon, le recensement de nouveaux individus chaque année (en noir) ainsi que l'année où ils sont repassés (en bleu). Sans parler des progrès technologiques en matière de photographie, on peut remarquer certaines années où l'abondance des baleines à bosses est plus importante. On peut citer l'année 1995 où 31 individus différents ont été recensés. 55 et 42 individus en 2004 et 2008 respectivement sont les années où le plus de baleines ont été observées. Il est intéressant de signaler que certaines

baleines ont été aperçues plusieurs fois dans les eaux de l'archipel. Pour ne citer que la spm0080 aperçue pour la première fois en 2003, puis en 2004 et 2008 et la spm0026 en 1995 puis 2008. Il est important d'insister sur le fait que ce tableau résume seulement les données de l'archipel. De nombreuses autres données ont également été récupérées en provenance d'autres stations (Porto-Rico, les Bermudes, Terre-Neuve, Golfe du Saint-Laurent, Labrador, etc...) et également répertoriées par R.Etcheberry dans la même base de données (photo 1), où l'on retrouve pour chaque baleine la date exacte de la photo, la latitude/longitude et sa localisation, le nom du photographe ainsi qu'un éventuel commentaire.

Tableau 4 : Recensement des baleines à bosse à Saint-Pierre et Miquelon

Année	1983	1984	1985	1987	1989	1990	1991
Nombre	1	5	2	2	1	2(3)	4
	Spm0001	Spm0002 Spm0003 Spm0004 Spm0005 Spm0010	Spm0008 Spm0009	Spm0006 Spm0007	Spm0054	Spm0011 Spm0053 Spm0054	Spm0012 Spm0036 Spm0051 Spm0052

Année	1992	1993	1994	1995		1997	2000	2002
Nombre	1	2	7(8)	26(31)		4	5	8
	Spm0013	Spm0014 Spm0015	Spm0016 Spm0017 Spm0018 Spm0019 Spm0020 Spm0021 Spm0022 Spm0015	Spm0023 Spm0024 Spm0025 Spm0026 Spm0027 Spm0028 Spm0029 Spm0030 Spm0031 Spm0032 Spm0033 Spm0034 Spm0035 Spm0037 Spm0038 Spm0040	Spm0043 Spm0044 Spm0045 Spm0046 Spm0047 Spm0048 Spm0050 Spm0055 Spm0057 Spm0058 Spm0015 Spm0017 Spm0018 Spm0020 Spm0036	Spm0059 Spm0060 Spm0061 Spm0062	Spm0063 Spm0064 Spm0065 Spm0066 Spm0067	Spm0068 Spm0069 Spm0070 Spm0071 Spm0072 Spm0073 Spm0074 Spm0076

Année	2003	2004	2004	2006	2007	2008	2008
Nombre	7(8)	54(55)		23	12(13)	40(42)	
	Spm0077	Spm0084	Spm0111	Spm0139	Spm0163	Spm0174	Spm0201
	Spm0078	Spm0085	Spm0112	Spm0140	Spm0164	Spm0175	Spm0202
	Spm0079	Spm0086	Spm0113	Spm0141	Spm0165	Spm0176	Spm0203
	Spm0080	Spm0087	Spm0114	Spm0142	Spm0166	Spm0177	Spm0204
	Spm0081	Spm0088	Spm0115	Spm0143	Spm0167	Spm0178	Spm0205
	Spm0082	Spm0089	Spm0116	Spm0144	Spm0168	Spm0179	Spm0206
	Spm0083	Spm0090	Spm0117	Spm0145	Spm0169	Spm0180	Spm0207
	Spm0069	Spm0091	Spm0118	Spm0146	Spm0170	Spm0181	Spm0208
		Spm0092	Spm0119	Spm0147	Spm0171	Spm0182	Spm0209
		Spm0093	Spm0120	Spm0148	Spm0172	Spm0183	Spm0210
		Spm0094	Spm0121	Spm0149	Spm0173	Spm0184	Spm0211
		Spm0095	Spm0122	Spm0150	Spm0174	Spm0185	Spm0212
		Spm0096	Spm0123	Spm0151	Spm0144	Spm0186	Spm0213
		Spm0097	Spm0124	Spm0152		Spm0187	Spm0026
		Spm0098	Spm0125	Spm0153		Spm0188	Spm0080
		Spm0099	Spm0126	Spm0154		Spm0189	
		Spm0100	Spm0127	Spm0155		Spm0190	
		Spm0101	Spm0128	Spm0156		Spm0191	
		Spm0102	Spm0129	Spm0157		Spm0192	
		Spm0103	Spm0130	Spm0158		Spm0193	
		Spm0104	Spm0131	Spm0159		Spm0194	
		Spm0105	Spm0132	Spm0160		Spm0195	
		Spm0106	Spm0133	Spm0161		Spm0196	
		Spm0107	Spm0134			Spm0197	
		Spm0108	Spm0135			Spm0198	
		Spm0109	Spm0136			Spm0199	
		Spm0110	Spm0137			Spm0200	
			Spm0080				

<i>Baleines photographiées dans les eaux de l'Archipel</i>										
n° SPM	Ci	AW	photo	photographe	1	J	A	Localisation	lat long	ref
spm0001	F	2308		D. Matila		10	3	83	Porto-Rico	0
spm0001	F	2308	RE01183	R. Etcheberry	DP	17	9	1983	Au large des rochers de l'Est	47°04'N - 56°12'W
									1	s0001 Nommée : Catodon par Allie

Comme indiqué auparavant, l'ensemble des données récoltées par tous les observateurs sont répertoriées par R. Etcheberry. Cette base de données est donc sa propriété et le résultat d'un travail minutieux de plusieurs années. La transmission des données a toujours été difficile et aléatoire et l'absence de protocole a pu présenter certaines complications dans les angles de photos, les formats, etc...

La mise en place d'un observatoire et donc d'un portail réservé aux cétacés facilitera le transfert et la structuration des données et serait de plus un organisme officiel connu de tous. Il permettra surtout de valoriser le travail réalisé depuis des années sur Saint-Pierre et Miquelon et proposera un suivi au long terme.

2.3 Données hors archipel

Comme indiqué auparavant, de nombreuses données en provenance d'autres stations (Porto-Rico, les Bermudes, Terre-Neuve, Golfe du Saint-Laurent, Labrador, etc...) ont permis de reconnaître des mêmes individus fréquentant dans des eaux différentes à plusieurs années de décalage. On pourrait citer la spm0026, de nouveau, observée à Bonavista en 1979, aux Antilles en 1984, dans le détroit de Belle-Isle (nord de Terre Neuve), en 1993 à Lourdes de Blanc Sablon (Québec) puis dans les eaux de l'archipel en 1995 et 2008. L'annexe B récapitule les 38 baleines ayant été aperçues autour de l'archipel mais aussi dans les stations citée ci-dessus. Ces observations proposent premièrement une idée sur l'âge des baleines mais aussi sur la durée du passage ainsi que sur le parcours effectué par ces mammifères. C'est donc ce genre d'échange déjà en activité par l'intermédiaire de M. Etcheberry que l'observatoire va reprendre dans un objectif de suivi des mammifères marins à long terme.

Tableau 5 : Liste des contacts participant au réseau d'identification des baleines à bosse

Localisation		Nom	Statut	Adresse
Les Bermudes		Andrew Stevenson		http://www.whalesbermuda.com/
Terre Neuve	Bonavista and Trinity Bays	Reg Kempen and Shawna Prince		http://www.whalenfld.org/fluke_records.htm
	Bonavista Labrador	Wayde Ledwell	Whale realase and stranding	http://www.newfoundlandwhales.net/
	St John's and N.L.	Jack Lawson and Tara Stevens	Chercheur scientifique	http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/coe-cde/cemam/teams-equipes/Lawson/lawson-fra.html
Guadeloupe			Breach	http://www.breach-asso.org/pages/contact.html

3 L'observatoire des mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon

3.1 Présentation d'un statut officiel

La création d'un observatoire sur l'archipel permettra premièrement de bénéficier d'un statut officiel afin d'être reconnu et connu de tous. Tous les observateurs (amateurs, pêcheurs, plaisanciers,

randonneurs...) pourront donc grâce à cette centralisation participer activement aux recherches en remontant leurs données. Des campagnes de sensibilisation et de diffusion d'informations pourront être entreprises afin de faire connaître un peu mieux l'observatoire et ses objectifs (suivi des espèces, évaluations d'abondance, collaboration avec le réseau en atlantique, etc...). La Guadeloupe a même, provisoirement et dans l'attente d'un guide de bonnes conduites, mis en place une feuille d'observation des mammifères marins permettant à tout observateur de faire part de ses informations. Au niveau de l'archipel de Saint-Pierre une fiche de recensement a déjà été mise en place pour les orques (voir annexe).

3.2 Participation à un réseau et structuration des données

3.2.1 *Situation de la population de baleines à bosse sur la façade nord ouest de l'océan atlantique*

Sur le graphique ci-dessous nous pouvons constater que les baleines effectuent une migration des eaux froides où elles se nourrissent pendant l'été (zones bleues clair) vers des eaux plus chaudes pour se reproduire l'hiver (points rouges). Certaines mères pourront également ne pas migrer pour éviter de longs trajets à leurs jeunes baleineaux et rester dans les eaux tropicales.

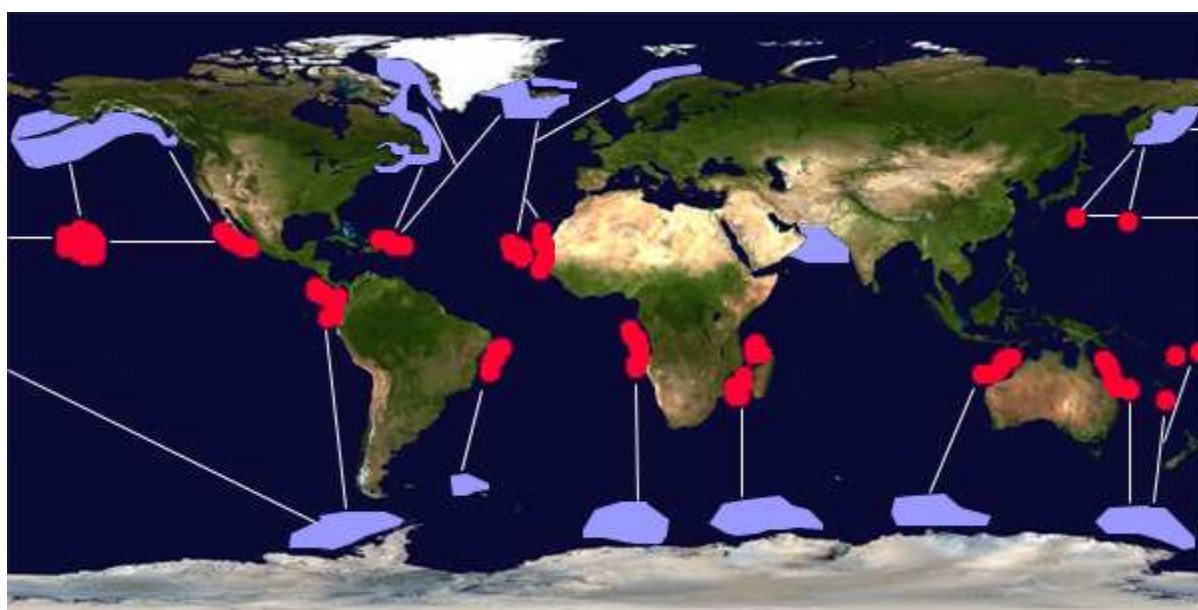


Photo 2 : Représentation des différentes migrations des baleines à bosse
(Source : <http://www.lesbaleines.net/connaissances/migrations/lieux.php>)

Ce graphique permet de se rendre compte de l'importance et de la cohérence que peut avoir un réseau au sein de l'océan atlantique nord. En effet si on regarde de plus près (photo 3), l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon correspond à une zone de nourriture au printemps et en été pour les cétacés migrant et les stations plus au sud comme la Guadeloupe et les Bermudes pourront observer davantage de passages et de naissances en hiver.



Photo 3 : Représentation de la migration d’une partie des baleines à bosse sur la façade nord ouest de l’océan atlantique

3.2.2 Membres du réseau

Par l’intermédiaire de Mr. Etcheberry, de nombreuses données ont déjà pu être échangées entre les différentes stations (voir tableau 4) et figurent déjà dans sa base de données. La présence d’un observatoire et donc d’un potentiel permanent permettra de structurer un peu plus toute cette connaissance. Avec la création d’un portail accessible à tous les membres ainsi qu’une informatisation de la base de données existante sur les baleines à bosse, le suivi à long terme sera donc facilité. Chacun des membres pourra rentrer en temps réel ses observations et le transfert d’informations entre les différentes stations sera plus rapide, plus fiable et ne dépendra pas non plus des disponibilités de chacun.

Il sera également toujours intéressant de rechercher de nouveaux contacts afin d’avoir un réseau plus étendu et donc de collecter un maximum d’informations. Actuellement, le contact avec l’association Breach en Guadeloupe n’est pas encore officialisé. Il serait donc important de continuer une campagne d’information qui toucherait un maximum d’organismes intéressés par le réseau.

L’intégralité de cette information récoltée au niveau de l’archipel et en collaboration avec les autres stations a pour intérêt une meilleure connaissance des mammifères marins, de leur milieu de vie, de leur migration afin de pouvoir mieux les protéger. Toute cette information ainsi que les différents résultats des recherches seront bien sûr à la disponibilité de chacun.

4 Titre de reconnaissance et outil de travail

4.1 Biopsies (prélèvements de chair et de graisse)

Les avantages que représentent les biopsies au niveau de la recherche sont multiples. Le seul inconvénient réside dans le prélèvement (1 cm² de peau) qui s'effectue à l'aide d'une arbalète ou d'un fusil. Des études ont montré que cette méthode ne présentait aucun effet néfaste sur le mammifère. Il est important de signaler que le faible dérangement occasionné est justifié par l'utilisation bénéfique des connaissances qui en découle pour la conservation de l'espèce. En effet, l'ADN obtenu grâce à ces prélèvements de chairs va permettre de déterminer les sexes des individus et d'établir les éventuels liens de parentés entre eux. La comparaison avec l'ADN de baleines d'autres sites et donc d'autres groupes sera intéressante afin de savoir si ces cétacés sont tous issus de la même population. Les espèces présentes dans les eaux de l'archipel sont pour la plupart en voie de disparition. Des prélèvements d'ADN qu'effectuent déjà les chercheurs canadiens de Terre-Neuve nécessitent des autorisations particulières dont les délais d'obtention sont parfois assez longs. La CITES, (convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), ne concerne, comme son nom l'indique, que le commerce de ces prélèvements d'ADN. Il serait néanmoins indispensable de l'obtenir afin de pouvoir collaborer avec les laboratoires canadiens. Les prélèvements de peaux nécessitent une autorisation de la DAF.

4.2 Installations d'un hydrophone

Jusqu'aujourd'hui, la localisation des cétacés sur l'archipel a toujours été basée sur l'observation visuelle et l'abnégation des observateurs. L'installation d'un hydrophone permettrait de localiser davantage d'individus, de proposer un dénombrement plus précis et, peut-être, identifier de nouvelles espèces. La brume étant un facteur climatique dictant le plus souvent les sorties en mer, l'hydrophone est donc un outil de travail permanent permettant de contourner les mauvaises conditions météorologiques. Une fois mouillé, à des coordonnées bien précises, et donc fixe, il permettra de recenser certains animaux alors que cela aurait été impossible par mauvais temps. On pourra également envisager par le futur un hydrophone mobile déjà utilisé dans certaines stations, mais beaucoup plus coûteux.

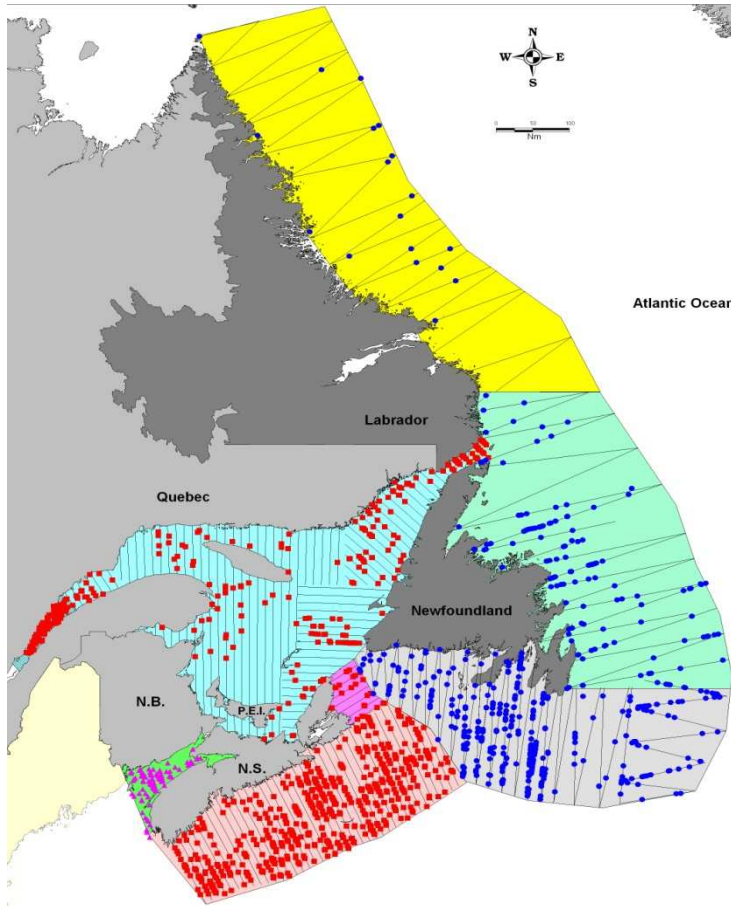
Comme indiqué ci-dessus, un hydrophone a dernièrement permis l'identification de baleines franches (au moins trois) au sud du Groenland, une zone inhabituellement fréquentée par ces baleines.

Du côté de Terre-Neuve, Jack Lawson, du ministère des Pêches et Océans du Canada travaille déjà avec ce type d'instrument et la mise en commun des données serait bénéfique pour chacun de nous et serait une occasion de valoriser le réseau de suivi de la baleine à bosse.

Xavier Mouy, ingénieur en acoustique et en océanographie de JASCO research, a été contacté dans l'optique de l'installation d'un hydrophone. L'installation est programmée pour l'année 2010, car les fonds nécessaires n'ont pas pu être débloqués pour l'année 2009. Mr. Mouy devrait donc se déplacer pour donner les premières explications et pour confirmer les coordonnées de mouillage.

4.3 Comptage aérien

4.3.1 Résultats du comptage aérien réalisé par Jack Lawson en 2007



Actuellement, Jack Lawson et son équipe effectuent des comptages aériens tous les 10ans. Ceux-ci permettent d'évaluer avec plus de précision l'abondance et la distribution des cétacés. Les résultats de leur dernier comptage ont d'ailleurs été transmis à l'association « Frag'iles » sans aucune compensation. Cette méthode étant très couteuse mais très efficace, il serait intéressant d'aider à son financement ou de procéder nous-mêmes à des comptages plus fréquents.

Les comptages ont été effectués du nord du Labrador jusqu'au sud de la Nouvelle Ecosse. Le golfe du Saint Laurent ainsi que l'est et le sud au large de Terre-Neuve ont également été survolés.

Figure 1: Comptage aérien de 2007

Au total, 20 espèces différentes ont été recensées avec une dominance pour le petit rorqual, la baleine à bosse, le rorqual commun, les dauphins et le bélouga. Les résultats plus précis tenant compte de l'extrapolation des fonds marins n'ont pas encore été communiqués.

4.3.2 Présence de la tortue Luth dans les eaux de l'archipel

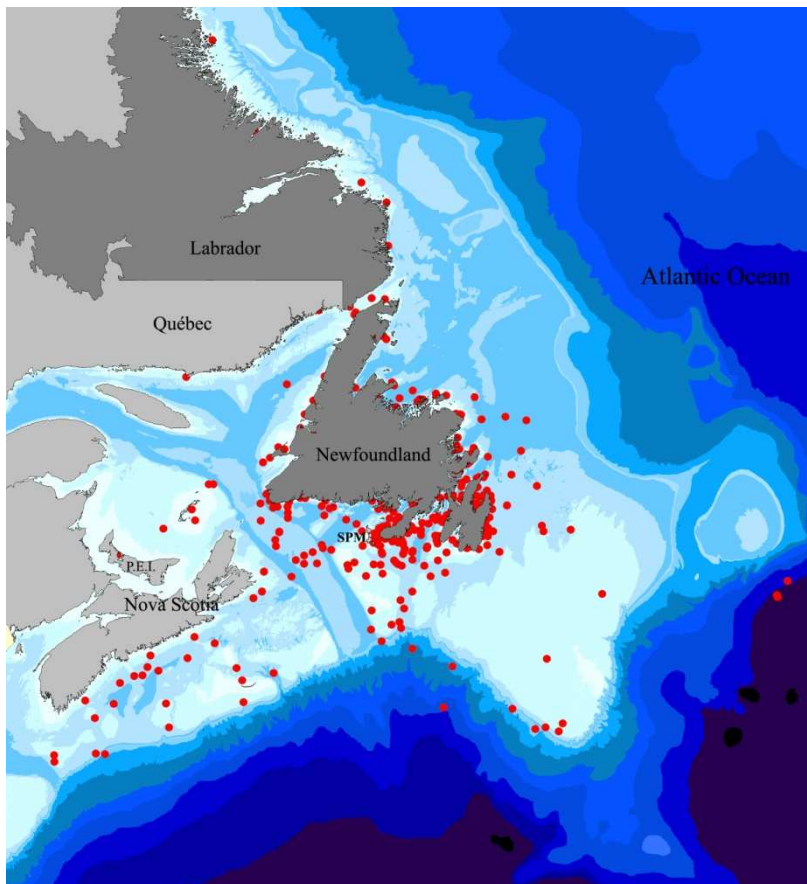


Figure 2 : Comptage aérien 2007 (tortues luth)

Les comptages de 2007 de l'équipe canadienne ont également permis de confirmer la présence d'environ 700 tortues Luth. La présence de cette tortue autour de l'archipel témoigne une nouvelle fois de la biodiversité de Saint-Pierre et Miquelon. Cette richesse est toutefois fragile et préoccupante car la tortue Luth est considérée en danger critique d'extinction par l'UICN. La présence de tortues Luth dans les eaux de l'archipel est donc une chance, pour nous observateurs, mais un devoir de protection devrait également être d'actualité pour cette espèce menacée. L'observatoire pourra donc être amené à s'étendre à des espèces autres que les mammifères marins, toujours dans une optique de suivi et de protection.

4.4 Sauvetage de baleines

Wayde Ledwell, de "Whale release and stranding" à Bonavista, pourra proposer à des membres de l'association Frag'îles des sauvetages de baleines prises dans des filets. Pour ce, il conviendra d'envoyer une personne sur place pendant 2 semaines à la saison où se produisent les accidents afin d'apprendre la manipulation et les moyens nécessaires en cas de baleines prises dans les filets.



Conclusion

La mise en place d'un observatoire à Saint-Pierre et Miquelon présentera avant tout un intérêt culturel pour tous ses habitants. Grâce à lui, la richesse de la biodiversité de l'archipel, pas toujours connue de tous, pourra être mise en avant. Résultats d'observations rigoureuses et le plus souvent d'un travail de fourmi concernant les identifications, l'observatoire aura pour objectif de centraliser toute la connaissance acquise depuis environ une trentaine d'années et de proposer un suivi à long terme des mammifères marins, dans un premier temps.

Le renforcement ainsi que l'élargissement du réseau de collaboration de l'atlantique nord ouest est sans doute une de ses priorités. En effet, le suivi de la baleine à bosse est une des missions principales pour le futur observatoire de Saint-Pierre et Miquelon. La mise en commun des observations de toutes les stations (Guadeloupe, Bermudes, Terre-Neuve..) est indispensable pour l'avancée des recherches. La mise en place d'un hydrophone dès l'année prochaine, les démarches entreprises pour permettre le prélèvement de chair, la participation au comptage aérien témoignent de l'ambition et de l'abnégation de l'équipe dans leur travail de suivi et de protection.

Enfin, l'observatoire pourra également servir de lieu de détente et de découverte, notamment grâce aux expositions photos et aux nombreuses explications sur tous les mammifères marins de l'archipel.

Ce que permettra l'observatoire des mammifères marins de Saint-Pierre et Miquelon :

- ✓ Découverte des mammifères marins
- ✓ Structuration des données
- ✓ Suivi à long terme
- ✓ Renforcement du réseau de l'atlantique nord ouest
- ✓ Mise en place d'un hydrophone
- ✓ Biopsies
- ✓ Comptages aériens

Bibliographie

- Base de données et articles de Roger Etcheberry.
- Whales and Dolphins of Newfoundland and Labrador, Wayne Ledwell, 2005

Annexes

Annexe A : Photographes sans qui les différents recensements seraient impossibles

PHOTOGRAPHES : Initiales et noms			
AD :	<i>Alain DESBROSSE</i>	JFO :	<i>Jean-François OULHEN</i>
AH :	<i>Arnaud HORELLOU</i>	JGO :	<i>Jean-Guy ORSINY</i>
AO :	<i>André ORSINY</i>	JMD :	<i>Jean-Michel DÉFORGE</i>
BS :	<i>Bruno STARCK</i>	JPS :	<i>Jean-Philippe Sibley</i>
CL :	<i>Claude L'ESPAGNOL</i>	KA :	<i>Klervi ALLÉE</i>
CLO :	<i>Christine LOCHET</i>	LA :	<i>Lionel AUBRY</i>
DL :	<i>David LECOMTE</i>	LG :	<i>Lucien GIRARDIN</i>
DP :	<i>Dominique PÉPIN</i>	LM :	<i>Liam MILLEN</i>
EB :	<i>Eric BERTIN</i>	MCB :	<i>Marie-Claire BEAUPERTUIS</i>
EC :	<i>Emmanuel CHAIGNE</i>	MD :	<i>Monique DOUARD</i>
EL :	<i>Emile LOCHET</i>	MG :	<i>Marianne GUEGUEN</i>
FB :	<i>Frédéric BOYER</i>	ML :	<i>Michel LEGASSE</i>
FD :	<i>Frank DETCHEVERRY</i>	NB :	<i>Noël BELLOFF</i>
FG :	<i>Florence GUITTON</i>	NC :	<i>Nicolas CORMIER</i>
FH :	<i>François HOCCRY</i>	NV :	<i>Nadine VOGENSTAHL</i>
FL :	<i>Frédéric LE GLAUNEC</i>	PA :	<i>Pascal ASSELIN</i>
GZ :	<i>Grégory ZIEBACZ</i>	PB :	<i>Patrick BOEZ</i>
HB :	<i>Hervé BILY</i>	PM :	<i>Patricia MORRIS (Terre-Neuve)</i>
JCH :	<i>Jacky et Christine HEBERT/CALBRIX (Archipel)</i>	RD :	<i>Robert DUSSIEUX (Franconville, en vacances à SPM)</i>
JCT :	<i>Jacky et Christine HEBERT/CALBRIX (Terre-Neuve)</i>	RE :	<i>Roger ETCHEBERRY</i>
JD :	<i>Joël DETCHEVERRY</i>	TV :	<i>Thierry VOGENSTAHL</i>

Annexe B : Recensement des baleines à bosses observées à Saint-Pierre et Miquelon et dans d'autres stations de la zone atlantique nord ouest.

*case blanches = observations sur l'archipel de Saint Pierre et Miquelon

*cases grises = observations sur les autres stations

N° baleine	jour	mois	année	Localisation
Spm0001	10	3	1983	Porto-Rico
	17	9	1983	Au large des rochers de l'Est
	28	7	1989	Au large de Frederikshab Groenland
	28	4	1990	N. de Stellwagen, Mass. USA.
	8	8	1992	Mid Fyllas Bank, Groenland
	21	7	1993	Mid Fyllas Bank, Groenland
	18	5	2005	Disko, Groenland
Spm0002	14	6	1984	Sud des rochers de l'Est
	14	6	1984	Sud des rochers de l'Est
	2	7	1984	Sud des rochers de l'Est
	6	6	1992	Baie de Trinité NFLD
	9	6	1992	Baie de Trinité NFLD
	12	6	1992	Baie de Trinité NFLD
	15	6	1992	Baie de Trinité NFLD
	14	9	1992	Péninsule du Nord NFLD
	?	7	2000	Bay Bulls/Witless Bay
Spm0007	24	6	1987	Nord de Miquelon (Cap)
	24	6	1987	N. de la Grande Miquelon
	??	??	1993	Au large de St. John's
	??	??	1994	Witless Bay NFLD
Spm0020	12	7	1994	Dans la baie
	??	7	1994	Dans la baie
	27	8	1994	Cap Bonavista NFLD
	5	7	1995	Dans la baie
	5	7	1995	Dans la baie
	5	7	1995	Dans la baie
	??	??	1995	Dans la baie
	12	7	2007	Trinity Bight
Spm0022	??	??	??	Terre-Neuve sans précisions
	8	8	1994	Dans la baie
Spm0023	24	7	1992	Cap Ste Marie NFLD
	27	7	1994	Witless bay NFLD
	5	7	1995	Dans la baie
	5	7	1995	Dans la baie
	5	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
	??	7	1999	Witless bay NFLD
	10	7	2008	Gull island Witless bay NFLD
Spm0026	19	7	1979	Salvage Bonavista NFLD
	8	8	1979	Salvage Bonavista NFLD

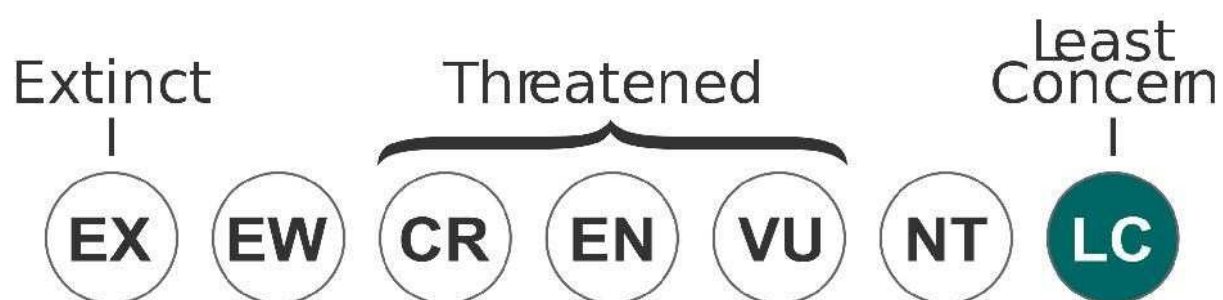
	16	8	1979	Salvage Bonavista NFLD
	16	2	1984	Silver bank (Antilles)
	4	9	1992	Détroit de Belle-Isle
	24	7	1993	Lourdes Blanc Sablon Québec
	5	7	1995	Dans la baie
	6	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
	??	??	1995	Dans la baie
	6	7	1995	Dans la baie
	26	6	2008	Dans la Baie
	26	6	2008	Dans la Baie
	28	6	2008	Dans la baie
	28	6	2008	Dans la Baie
	6	7	2008	Dans la baie
Spm0027	18	6	1983	Sud de Cap Race NFLD
	1	8	1992	Witless Bay NFLD
	5	7	1995	Dans la baie
	6	7	1995	Dans la Baie
	??	??	1995	Dans la Baie
	??	??	1995	Dans la baie
	6	7	1995	Dans la Baie
	??	??	1995	Dans la baie
	14	7	2007	Près de Dunfield Bonavista bay
Spm0031	4	8	1993	Baie de Conception NFLD
	9	7	1994	Golfe du St Laurent, Québec
	12	7	1995	Dans la baie
	12	7	1995	Dans la baie
	23	7	1995	Dans la baie
	23	7	1995	Dans la baie
	23	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
Spm0032	15	6	1992	Baie de Trinité NFLD
	20	7	1992	Baie de Bonavista NFLD
	5	7	1995	Dans la baie
	??	??	1995	Dans la baie
Spm0036	5	7	1991	Probablement dans la baie
	13	7	1994	Baie Ste Marie NFLD
	5	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
	??	7	1995	Dans la baie
Spm0054	??	8	1989	Près du Cap de Miquelon

	10	5	1990	Baie de L'Hermitage NFLD
	3	7	1990	Dans la Baie
	27	7	1992	Lourdes Blanc Sablon Québec
	24	7	1993	Îles Mingan Québec
	21	7	1994	Golfe du St Laurent, Québec
	16	7	1997	Golfe du St Laurent, Québec
	10	10	1998	Golfe du St Laurent, Québec
	17	10	1998	Golfe du St Laurent, Québec
	20	8	2000	Anticosti
	12	8	2001	Anticosti
	??	??	2007	Golfe du St Laurent, Québec
Spm0057	24	1	1980	Silver Bank
	14	7	1992	Witless bay NFLD
	15	7	1993	Witless bay NFLD
	13	8	1993	Cap Bonavista NFLD
	28	7	1994	Cap Broyle NFLD
	??	7	1995	Dans la baie ?
	??	7	1995	Dans la baie ?
Spm0073	??	7	2002	Dans la baie
	14	7	2002	Dans la baie
	6	7	2002	Dans la baie
	28	7	2006	Trinity Bight
Spm0084	??	??	1980	Salvage Bonavista NFLD
	??	??	1980	Baie de Trinité NFLD
	??	??	1981	Silver bank (Antilles)
	??	??	1981	Baie Ste Marie NFLD
	21	6	1983	Trepassey NFLD
	3	6	2004	Sud de St-Pierre et Langlade
	3	6	2004	Sud de St-Pierre et Langlade
Spm0085	8	6	2004	Sud de St-Pierre
	8	6	2004	Sud de St-Pierre
	8	6	2004	Sud de St-Pierre
	2	8	2004	Witless bay NFLD
	30	7	2007	Mobile NFLD
Spm0090	8	8	1979	Salvage Bonavista NFLD
	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
Spm0091	24	8	1979	Au large de Stony island, Lab.
	??	??	1979	Au large de Stony island, Lab.
	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
Spm0093	??	??	03	Battle Harbour Labrador

	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	12	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
Spm0104	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	??	??	2002	Trinity Bight
Spm0106	16	5	1980	Baie de Plaisance NFLD
	2	8	2003	Battle Harbour Labrador
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
Spm0107	18	6	1993	Conception Bay
	27	6	1993	Conception Bay
	10	8	1993	Bonavista Bay
	11	8	1993	Bonavista Bay
	17	6	2003	Freshwater Bay NFLD
	??	9	2003	Near Duntara & Keels, Bonavista
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
Spm0108	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	21	7	1979	Sud de Split point (3 à NFLD)
	28	1	1980	Porto Rico
	22	2	1984	Silver bank (Antilles)
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	14	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
Spm0109	14	7	2007	Witless Bay NFLD
	8	8	1979	Au large de Salvage, NFLD
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
Spm0110	??	??	1978	Au large Cow Point (Hare Bay)
	18	6	1994	Baie de Plaisance NFLD
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
Spm0111	??	??	1991	Witless bay NFLD
	16	7	1991	Witless bay NFLD
	17	7	1991	Witless bay NFLD
	??	??	1991	Spotted Island, Labrador
	26	6	1992	Baie de Conception NFLD
	9	7	1992	Witless bay NFLD
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
Spm0114	1	8	2004	Witless bay NFLD
	11	8	1981	Banc Hamilton, Labrador
	14	7	1993	Baie de Plaisance NFLD
	15	7	1993	Witless bay NFLD
	12	8	1993	Baie de Bonavista NFLD
	20	6	1994	Baie de Plaisance NFLD
Spm0115	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	11	8	1979	Au large de Greenspond

	15	2	1983	Silver bank (Antilles)
	5	8	1983	Labrador
	??	??	1987	Silver bank (Antilles)
	20	7	1993	Witless bay NFLD
	25	8	1993	Péninsule du Nord NFLD
	17	6	2003	Freshwater bay NFLD
	12	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
Spm0117	21	7	1979	Au large de Baie de Verde Head
	21	7	1979	A l'ouest de l'île Baccalieu
	25	8	1979	Newman Sound Baie Bonavista
	26	6	1992	Baie de Conception NFLD
	13	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	13	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	19	7	2005	Witless Bay NFLD
Spm0118	21	7	2005	Witless Bay NFLD
	13	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	13	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	13	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
Spm0128	13	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	14	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	14	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	14	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	14	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	14	6	2004	Est de l'Ile aux Marins
	15	7	2004	Witless Bay NFLD
	28	7	2004	Witless Bay NFLD
	??	??	2006	Witless Bay NFLD
	13	7	2006	Witless Bay NFLD
Spm0134	14	9	1997	Gulf of Maine
	??	2	2002	Bay Bulls Nfld
	13	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	13	6	2004	Entre Ile Verte et Colombier
	??	6	2004	Est de l'île aux Marins
Spm0141	16	2	1985	Silver Bank
	21	1	1989	Samana Bay, Rep. Dominicaine
	18	2	1993	Silver Bank
	19	2	1993	Silver Bank
	26	8	2006	Sud de Saint-Pierre
	21	4	2007	Bermuda
Spm0149	26	5	1990	N. de Stellwagen, Mass. USA.
	27	5	1990	Stellwagen bank
	7	6	1991	Stellwagen bank

	14	8	1991	Gt. South Channel
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
Spm0158	23	4	1988	Stellwagen bank
	??	??	1997	Gulf of Maine
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	21	6	2008	Provincetown (Mass).
Spm0160	10	8	1985	Labrador
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
	1	10	2006	Sud de Saint-Pierre
Spm0198	26	6	2008	Dans la baie
	26	6	2008	Dans la baie
	26	6	2008	Dans la baie
	28	6	2008	Dans la baie
	28	6	2008	Dans la baie
	28	6	2008	Dans la baie
	28	6	2008	Dans la baie
	28	6	2008	Dans la baie
	6	7	2008	Dans la baie
	24	7	2008	Around Cutlers Head Bonavista Bay



Source: IUCN

- Espèce disparue (EX)
- Espèce disparue (EX), survivant uniquement en élevage (EW)
- Espèce en danger critique d'extinction (CR)
- Espèce en danger (EN)
- Espèce vulnérable (VU)
- Préoccupation mineure (LC)
- Données insuffisantes (DD)
- Non Evalué (NE)

Feuille d'observation d'Orcinus orca ou Orque épaulard

E-mail: urtizberea.frank@gmail.com

The map illustrates the Gulf of St. Lawrence and the surrounding regions. Key locations include Saint-Pierre-et-Miquelon, Canada, and the United States. The map shows the coastline of the Gulf, with various islands and towns labeled. Key locations include Saint-Pierre, Miquelon, and the surrounding waters. The map also shows the Atlantic Ocean and the Gulf of Mexico.

En cas de photo voici quelques conseils

Les orques sont reconnaissables individuellement par la taille et la forme uniques des tâches sur leur dos à la base de la nageoire dorsale, ainsi que par des marques et blessures. Les photos de ces tâches surtout sur leur flanc gauche sont indispensables pour identifier et resituer l'animal afin de pouvoir estimer l'abondance des animaux et leur appartenance à un groupe.

Photo idéale:



Autres:



Éléments importants pour les photos

La dorsale doit être photographiée entièrement Au moins 50% de la tache à la base est visible La photo montre le flanc gauche de la bête La baleine doit être prise en haute définition Un seul animal par photo L'orque occupe au moins 20% de la photo
--

Les données à prendre en cas d'observation

Le lieu, l'heure et la date

Localisation GPS (latitude/longitude)

Nombre d'animaux

Nombre d'animaux photographiés

Nom du photographe et ses coordonnées

**Et si vous n'avez pas de photo, la mention d'observation reste intéressante...
alors notez ou prévenez !**

Dans le cas où vous faites route vers le Canada, merci de contacter à pêches et océans Canada,
division St John's, Terre Neuve

Tara Stevens

Phone : 709-579-4647; cell : 617-620-7463

e.mail : tara.stevens@mun.ca

Dr. Jack Lawson

Phone : 709-7722-2285; fax: 709-772-4105

e.mail : jack.lawson@dfo-mpo.gc.ca

